



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/2007

D - 20070435

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

***Eglise Saint-Paul. Restauration de la façade est et de la
couverture. Demande de subvention. Autorisation.***

M. Hugues MARTIN, Premier Adjoint, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de renouvellement du centre historique d'agglomération, la Ville de Bordeaux a décidé de poursuivre la mise en valeur de l'église Saint-Paul, un des rares exemples de l'architecture baroque à Bordeaux, située au cœur du quartier Saint-Eloi (rue des Ayres).

Suite à la restauration de la façade Nord, il convient aujourd'hui d'intervenir sur la façade Est et la couverture de l'édifice pour lui assurer une présentation digne de sa valeur.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 360 757,33 € HT.
Compte tenu de ses caractéristiques, ce projet est susceptible de bénéficier du soutien de l'Union européenne dans le cadre du PIC Urban2 (FEDER) en complément de la participation de l'Etat, selon le plan de financement suivant :

Union européenne / FEDER (38%)	140 000,00 €
Etat/DRAC (41,97%)	106.400,00 €
Ville (20,03%)	114 357,33 €
TOTAL	360 757,33 €

Dans l'éventualité où la participation d'un des cofinanceurs serait moindre, la Ville prendrait en charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter l'octroi de ce cofinancement
- Signer tout document afférent à ce cofinancement
- Procéder à son encaissement

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
1^{er} Adjoint au Maire